

**LES DEFIS DU MILIEU HABITE****TROIS ACTIONS SYMBOLIQUES**

1. Inspirées par l'anniversaire du bicentenaire de la Belgique en 2030, l'asbl 50/200, la Région Bruxelles-Capitale et la Commission européenne souhaitent créer une nouvelle vision pour le Parc du Cinquenaire. Le parc urbain réinventé devrait devenir un nouvel espace créatif qui incarne la présence de l'Europe à Bruxelles tout en respectant et mettant en valeur le patrimoine paysager, écologique et bâti.

Sa forme et les nouveaux types d'utilisation publique de ses espaces verts construits rendront cette présence visible et tangible pour les citoyens.

2. Le plan directeur élaboré par l'asbl HORIZON 50/200 identifie l'opportunité d'une intervention paysagère et architecturale dans l'axe historique, au niveau de la «Trémie Kennedy» comme une possibilité de «renforcer les liens entre la ville, le parc et les institutions européennes». L'idée de cette intervention serait de rendre les réalisations de la Commission européenne plus accessibles et plus réelles pour le public.

3. Le site bruxellois soumis au concours «Europas 17» est un projet phare de l'initiative «New European Bauhaus» de la Commission, qui vise à développer une expérience positive, concrète, inclusive, axée sur la culture, centrée sur les personnes.

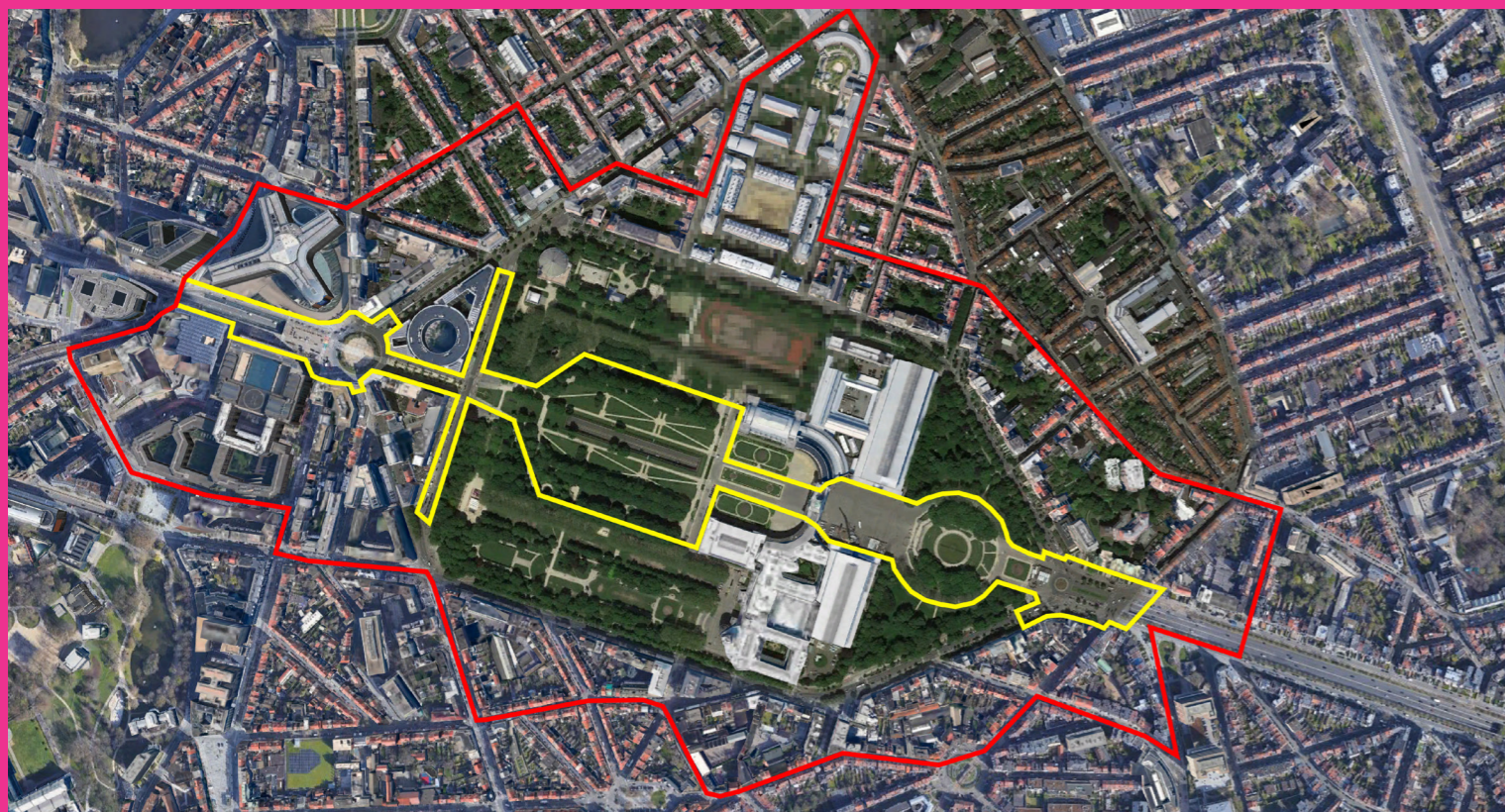
Le réaménagement du Parc du Cinquenaire fait partie intégrante de la nouvelle vision urbaine du quartier européen telle que développée par la Région de Bruxelles-Capitale.

MONUMENTS ET NATURE FRAGILISÉS PAR DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

Le Parc du Cinquenaire a été créé il y a environ 150 ans pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Belgique. Conçu initialement pour représenter le pouvoir politique et économique de l'État belge, son contexte a considérablement évolué depuis sa création, avec l'évolution des infrastructures de mobilité et le développement progressif des institutions européennes aux abords du parc. Au cours des 50 dernières années, le parc a subi plusieurs transformations en raison d'une infrastructure souterraine incroyablement dense, y compris la création d'un tunnel automobile, superposé à un tunnel de métro, qui coupe le parc en deux au niveau de son axe central. Le parc souffre également de nouvelles contraintes (fortes précipitations et sécheresse) imposées par le changement climatique. Il est par ailleurs intensément fréquenté tout au long de l'année, mettant parfois à mal la cohabitation avec l'ensemble des milieux écologiques et naturels.

> COMMENT LE PARC DU CINQUANTENAIRE PEUT-IL DEVENIR UN ESPACE DE RENCONTRE ADAPTÉ AUX ENJEUX LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

> COMMENT LE PARC DU CINQUANTENAIRE PEUT-IL DEVENIR UN LIEU D'INSPIRATION CONFORMÉMENT À LA THÉMATIQUE «VILLES VIVANTES» ET LA VISION DU « NEW EUROPEAN BAUHAUS » ?



QUESTIONS AUX CONCURRENTS

IMAGINEZ UN ESPACE PUBLIC DURABLE, BEAU ET INCLUSIF

Le Parc du Cinquanteenaire, avec ses institutions culturelles et ses musées, peut être considéré comme un emblème de l'histoire de la Belgique et de l'Europe. C'est pourquoi sa restauration représente une occasion unique de lancer un dialogue entre l'échelle locale de la ville et l'échelle européenne représentée par les institutions européennes. L'approche de l'engagement à plusieurs niveaux du « New European Bauhaus » encourage ce type d'action locale qui améliore la vie quotidienne des citoyens et combine les valeurs que sont la durabilité, l'inclusion et l'esthétique pour trouver des solutions aux défis paneuropéens (et mondiaux). La restauration du parc classé devrait créer un nouveau sentiment d'appartenance, permettre de renforcer les liens avec la nature et permettre à tous les citoyens de profiter de son environnement écologique, bâti dans l'esprit de l'initiative du « New European Bauhaus » et de la thématique «Living Cities» de cette session d'European.

DE SCHUMAN À MERODE ET DE PART ET D'AUTRE

Le site de réflexion du concours (zone rouge) souhaite renforcer les nécessaires relations urbaines aux espaces bâtis et non bâtis. Par conséquent, le site de réflexion associe les quartiers proches du parc, intégrant ainsi leurs conditions structurelles, sociales, économiques et fonctionnelles. Le site de projet (zone jaune) met l'accent sur les relations entre deux pôles urbains importants: le rond-point Schuman, situé sur le territoire de la Ville de Bruxelles et identifié comme le coeur battant des institutions européennes, et Mérode situé sur le territoire de la commune d'Etterbeek. Une éventuelle couverture ou la création d'une passerelle au-dessus de la «Trémie Kennedy» devraient ainsi être considérés comme le résultat de ces relations, et non comme un objectif en soi.

> Comment le parc Jubilee peut-il devenir un lieu d'inspiration conformément à la vision des principes du «New European Bauhaus (NEB) » (la durabilité, l'inclusion et l'esthétique) et des critères (processus participatif, engagement à plusieurs niveaux, approche transdisciplinaire) tout en respectant et valorisant la dimension patrimoniale des lieux ?

> Comment le Parc du Cinquanteenaire peut-il devenir un espace de rencontre tout en répondant aux enjeux liés au changement climatique et à la préservation des écosystèmes naturels et écologiques ?

> Une intervention sur la Trémie Kennedy peut elle constituer une opportunité de présenter les réalisations de la Commission européenne de manière accessible et tangible au public?

